



# PHOTOS



Nom d'équipe :		Expros	
<p><b>Pour le 1<sup>er</sup> mai</b> : minimum 10 noms et 10 photos. <b>Pour le 15 juin</b> : documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : <a href="mailto:liguevoyageurs@outlook.com">liguevoyageurs@outlook.com</a></p>			
			
1 Richard Brodeur	2 Stéphane Simard	3 Jean-François Milot	4 Dany Rail
			
5 Stéphane Drouin	6 Patrick Rivard	7 Francis Rivard	8 Alexandre Julien
			
9 Pierre Julien	10 Alexis Haman	11 Jimmy D'Amours	12 Serge Tanguay
			
13	14	15	16
			
17	18	19	20